

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Semaine internationale des apiculteurs

C'est en 1958 au Congrès International de Rome, que fut décidé d'organiser annuellement une manifestation internationale consacrée à l'apiculture.

L'année dernière, différentes manifestations se sont déroulées du 13 au 20 novembre. Pour 1961, le secrétariat de l'Apimondia a fixé la Semaine Internationale des Apiculteurs du 19 au 26 novembre.

Nous pensons qu'indépendamment de l'année déficitaire, il convient de suivre l'ordre donné, et que sur les plans local, régional et cantonal des efforts seront faits par les responsables des différentes organisations, en vue de faire connaître et apprécier toujours davantage cet incomparable produit qu'est le miel.

Réd.

Le Comptoir suisse 1961

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que le visiteur franchi chaque automne, l'enceinte de Beaulieu.

Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, chaque année apporte de notoires changements ; d'intéressantes initiatives dans la présentation des produits agricoles, industriels et de l'artisanat, mettent en valeur les fruits de patients, laborieux et parfois pénibles travaux. Ce n'est certes pas facile de toujours créer, de présenter sous une forme variée ce qui existe déjà ; mais un fait est bien certain c'est que si le visiteur est exigeant, il sait aussi apprécier les efforts réalisés. C'est donc à une course, à une lutte que les divers exposants se livrent chaque année ; en rivalisant d'ingéniosité et d'efforts constants, ils s'engagent dans la véritable voie à suivre qui est celle du progrès, de l'avenir, en un mot ils marchent à la cadence rapide du temps et n'en peuvent être que félicités dans leur ensemble.

La mise à disposition d'une surface supplémentaire d'environ 12 000 m² comparativement à 1960, a permis de mettre en valeur par un groupement plus judicieux des stands, les 39 secteurs du comptoir. Il y aurait beaucoup à dire sur chacun d'eux.

Dans la partie centrale des nouvelles constructions nord, l'exposition des fleurs était une véritable merveille ; de l'étage, le coup d'œil était féerique. Citons dans les innovations, l'exposition du logement économique qui a obtenu un grand succès. Il en fut de même des Beaux Arts et des Ensembliers.

Au pavillon attractif, en lieu et place d'une anatomie vétérinaire réservée tout d'abord à deux amis de l'économie rurale, à la vache et au cheval, c'est en dernière heure à la Technique nucléaire industrielle que la place fut réservée. De nos jours, l'atome revêt un aspect capital d'avenir ; utilisé à des fins pacifiques dans un pays tel que le nôtre, spécialement pauvre en matières premières, l'uranium semble devoir ouvrir à l'industrie et à l'économie, de vastes possibilités. Le sujet revêtait donc bien un caractère d'actualité que les nombreux visiteurs ont certainement apprécié.

Quant au pavillon étranger représenté par la Grèce, hôte d'honneur du Comptoir de 1961, il se présentait de manière fort attrayante. Paysages lumineux où le soleil est roi, clarté incomparable, bleu du firmament et de l'eau, campagnes fleuries, paradis des abeilles. La succession des stands est une évocation parfaite des différentes activités d'un pays qui poursuit courageusement sa route vers le progrès. Les transports variés et bien organisés contribuent heureusement au développement du tourisme dans ce pays au passé si riche.

Dans la documentation reçue à l'ouverture du 42^e comptoir, nous avons cherché en vain des indications relatives à l'apiculture grecque ; peut-être serons-nous à même par la suite de renseigner les lecteurs. Le miel pourtant était présent au pavillon de la Grèce ; d'une belle couleur jaune-brun, il voisinait harmonieusement avec des fruits de terre et de mer, dans des récipients en verre de forme originale et l'envie de goûter à ce nectar, de présentation très soignée, ne faisait pas défaut !

Quelle place était réservée par contre à notre miel suisse dans cette vaste et magnifique exposition des produits suisses ?

Au pavillon « Fleurs et Fruits », nous avons remarqué un panneau représentant une abeille butinant une fleur de pommier, et au dessous l'indication suivante :

« Travailleuse infatigable, l'abeille féconde la fleur, le fruit naît. »

Cette indication mise à part, il n'a pas été dans nos possibilités de découvrir autre chose concernant nos amies les abeilles et l'apiculture en général. L'abeille, cet auxiliaire merveilleux de l'agriculture et de l'arboriculture, mérite mieux que l'oubli dans une manifestation des produits de la terre ; à tous les vrais apiculteurs, ainsi qu'aux amis des abeilles, il paraît anormal et regrettable qu'un si riche et merveilleux produit du rucher suisse, le miel, ne puisse trouver place au Comptoir de Lausanne. Même en période de récolte déficitaire, il faut rappeler aux visiteurs que le miel suisse est toujours sur le marché et lui réserver la place d'honneur qui lui revient. Par sa nature même, il doit prendre son rang parmi les plus beaux fruits dorés de nos campagnes ou parmi les plus beaux

ornements floraux. Il incombe à nos organisations d'étudier la manière la plus adéquate à combler cette lacune que nous souhaitons voir disparaître au prochain Comptoir de 1962.

G. Matthey

Concours des ruchers

— Rapport du Jury —

Participation

L'Assemblée des délégués de la S.A.R. a désigné la 4e circonscription, soit les 5 sections de la Menthue, Lucens, Moudon, Jorat, La Basse-Broye, à participer au concours de cette année.

Le jury est composé de M. Auguste Gonet, à Vuarrengel, président, membre du comité de la S.A.R. ; M. Fortuné Ridoux, à Lentigny, désigné par l'A.D. ; M. René Magnenat, à Cronay, mandataire des sections concurrentes.

16 apiculteurs s'y sont inscrits et se répartissent comme suit : Menthue 4 — Lucens 3 — Moudon 1 — Jorat 1 — Basse-Broye 7.

Observations générales

Il fallait être animé d'un bel enthousiasme pour s'inscrire en ce mois de mai maussade d'un printemps déconcertant à un concours de ruchers. Félicitons donc ceux qui l'ont eu, ce courage, et tout particulièrement celui, parmi eux, qui, pour sauver l'honneur de sa section, dont un membre se désistait, s'est présenté au pied-levé. Son geste dévoué méritait d'être relevé ici même.

Rompant avec la formule consacrée dans ce rapport qui, année après année, dénonce le peu d'intérêt que rencontre le concours annuel, nous nous déclarons enchantés et très agréablement surpris de cette belle participation.

En dépit des averses qui, deux jours durant, rendaient sa tâche particulièrement difficile, le jury a pu tenir très exactement l'horaire prévu. Il a rencontré partout sourires et dévouement, complément de compétences indiscutables. Merci à tous ceux qui nous ont si aimablement reçus et, surtout, à ces quatre présidents de sections qui ont tenu à assister aux épreuves de leurs poulains. C'était une façon très habile de leur part de se racheter d'une défection personnelle que nous avons regrettée.

Nous avons relevé dans notre rapport de l'an dernier les points qui nous paraissaient prêter le flanc à la critique et fait quelques suggestions. Nous n'y reviendrons pas, pas plus que sur l'utilité même du concours et de la conception qu'il s'en faut faire. Nous renvoyons le lecteur que cela intéresse aux Nos 10 et 12 de notre Journal de 1960. Nous nous bornerons à relever les observations générales suivantes qui pourront faciliter la tâche de ceux qui, en attendant une revision éventuelle du règlement actuel, fort bien conçu dans ses lignes générales, affronteront le jury ces prochaines années.

1° La valeur d'une exploitation apicole ne dépend pas du nombre des colonies mais de la qualité de chacune d'elles. On garde dans son rucher, en général, trop de non-valeurs qui en déprécient le rendement. Il faut supprimer, sans pitié, les « ruches à viande » comme les dénomment les jeunes apiculteurs, celles qui s'agitent en vain, en un mot les abâtardies qui coûtent plus qu'elles ne rapportent.

2° L'annotation régulière des opérations et, surtout, du rendement en miel est indispensable pour chaque colonie. Un carnet comportant une page pour chacune d'elles, avec répertoire numérique, est préférable à la fiche fixée sur la ruche même car, dans ses moments de loisir, on peut le consulter chez soi et prévoir ce qu'on va faire au rucher. On gagne ainsi un temps précieux.

3° On devrait s'en tenir à une seule race d'abeilles et sélectionner sur ses meilleures souches. On est trop facilement dupe de la réclame qui prône des produits aux qualités plus imaginaires que réelles.

4° S'il est difficile de présenter des rayons toujours parfaits, leur construction dépendant pour une large part de considérations auxquelles l'apiculteur ne peut pas toujours veiller, il est par contre une opération qui dépend entièrement de lui : le marquage des reines. On trouve encore trop de ruchers où on ne le pratique pas du tout, et beaucoup où elle ne l'est que partiellement. Il y a là un sérieux effort à faire si l'on veut conduire rationnellement son exploitation.

5° Même observation à relever au sujet de l'élevage des reines. Sur 16 ruchers visités, nous n'en avons vu qu'un seul, qui paraissait encore avoir été préparé uniquement pour la circonstance, car il datait de la veille ! Que penser aussi des ruchettes vides et poussiéreuses, témoins accablants du désintéressement du maître de céans sur le sujet le plus passionnant pourtant de l'apiculture ?

Deux sujets à inscrire aux programmes des sections progressistes !

PALMARES

Le Jury a décerné les récompenses suivantes :

Section de la Menthue

M. Groux André, Bioley-Magnoux, catégorie II, 132 points, médaille d'or.
M. Henrioud Marcel, Donneloye, catégorie II, 122 points, médaille d'argent.
M. Thonney André, Yvonand, catégorie III, 87 points, médaille d'argent.
M. Bachofner Constant, Molondin, catégorie III, 85 points, médaille d'argent.

Section du Jorat

M. Schaeren Fritz, Carrouge, catégorie II, 123 points, médaille d'argent.

Section de Moudon

M. Stern Werner, St-Cierges, catégorie II, 125 points, médaille d'argent.

Section de Lucens

M. Bessard Fernand, Cremin, catégorie III, 96 points, médaille d'or.
M. Fischer Fritz, Curtilles, catégorie III, 93 points, médaille d'or.
M. Bulloz Edward, Villars-le-Comte, catégorie III, 86 points, médaille d'argent.

Section de la Basse-Broye

M. Tissot Fernand, Cousset, catégorie II, 133 points, médaille d'or.
M. Savary René, Payerne, catégorie II, 128 points, médaille d'argent.
M. Merminod Auguste, Payerne, catégorie III, 95 points, médaille d'or.
M. Piquilloud Eugène, Henniez, catégorie III, 92 points, médaille d'or.
M. Goumaz Emile, Sédeilles, catégorie III, 87 points, médaille d'argent.
M. Mean Marcel, Payerne, catégorie III, 86 points, médaille d'argent.
M. Gillet Joseph, Payerne, catégorie III, 84 points, médaille d'argent.

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Section de la Menthue

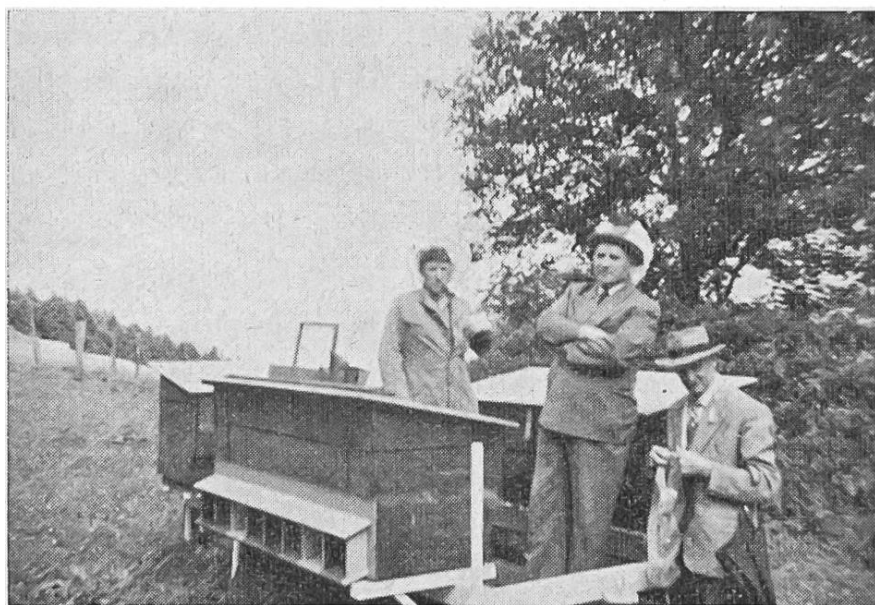
M. Groux André, négociant, Bioley-Magnoux, Alt. 560 m., 10 colonies au village, 2 et 14 nuclei à la Gravière à 2 km. de là, 12 à Bullet à 1000 m., et 20 à Vuiteboeuf à 550 m. Type D.B. 2e catégorie.

Cet apiculteur s'intéresse tout particulièrement à la pastorale. Il a équipé dans ce but deux roulottes à un essieu de sa conception. La première transporte 20 colonies ; la deuxième, de construction assez semblable, 12, transformables chacune en ruchettes à 4 cadres pour l'hivernage. C'est prêt à tout instant pour le départ : Il suffit d'accrocher un tracteur ou une jeep. C'est d'une grande simplicité. Le matériel, de construction récente, fabriqué par un professionnel, est fort bien fait. Si les provisions sont inégales, on trouve beaucoup de rayons neufs. Sur les autres apparaissent, ici et là, quelques traces de couvain calcifié.

Les reines sont en général marquées et un élevage système Heyraud sur cupules a été monté la veille... Dans quel but ?...

La plupart des ruches restées au village sont de vieux matériel, de construction disparate, qui doit étrangement détonner à côté des roulottes modernes et pimpantes rentrées au bercail. Cet apiculteur, qui ne lésine pas sur les dépenses apicoles, ferait bien d'y songer !

Pointage : 9. 9. 9. 10. 10. 10. 9. 10. 10. 10. 9. 8. 9. 10. = 132 points, médaille d'or.



Rucher de M.
André Groux,
Bioley-Magnoux

M. Henrioud Marcel, menuisier, Donneloye, Alt. 530 m. 17 colonies au domicile, 12 à Six-Fontaines, commune de Baulmes. 2e catégorie.

Le verger attenant à la demeure, dépouillé des 12 ruches neuves, Rithner pastorales, apparaît quelque peu désert avec ses 5 colonies isolées et son pavillon gris, caché sous la verdure d'un poirier qui le prive d'un soleil bienfaisant. Il est exigu et sombre ce petit pavillon à 12 colonies par trop serrées, qui sert, par habitude plus que par nécessité, de remise à un matériel qui l'encombre. L'essaimage ici, anormalement abondant — 48 essaims ! — a laissé sa trace : maigres provisions, parfois nulles, dans le pavillon, suffisantes dans les 5 colonies. Une reine est marquée en présence du jury non sans quelques tremblements. Il faudra se faire encore la main !

Les 12 colonies de Six-Fontaines sont alignées par groupes de 4 dans une humide et étroite clairière qui conviendrait mieux à une station de fécondation : Là, les provisions sont bonnes ainsi que les populations.

Cet apiculteur à qui ne manquent ni place, ni matériel devrait annoter avec plus de détails les opérations effectuées et adopter un système de comptabilité qui permette d'y voir un peu clair !

Pointage : 9. 9. 9. 9. 9. 8. 7. 8. 10. 7. 10. 8. 9. 10 = 122 points, médaille d'argent.

M. Thonney André, agriculteur, Yvonand, La Rochette, alt. 500 m. 19 ruches et 6 nuclei, pastorale Rithner, dont 5 sur roulotte à 2 essieux à Yvonand 440 m. — 3e catégorie.

Le rucher principal comprend 20 ruches alignées dans un espace en pente, bordé au levant par une belle haie d'acacias qui oblige les abeilles de s'élever dès la sortie de la ruche, protégeant ainsi les travailleurs des champs ; un petit hangar fait fonction de remise pour le matériel courant. Les populations sont belles, les reines en général marquées, et des annotations sommaires sont faites pour chaque colonie. Les constructions, là, sont exemptes de toute critique ; il suffirait de redonner un coup de pinceau et ce serait parfait. Il n'en est pas de même pour la seconde exploitation du village où l'on se trouve en présence d'une roulotte construite par deux amateurs — l'apiculteur prénommé et un associé — peu soucieux du pratique et de l'exactitude. On se représente aisément comment doit se comporter ce lourd et brimbalant véhicule sur un chemin de montagne ! M. Thonney a hérité d'un vieil oncle apiculteur un hangar à proximité où tout le matériel et l'outillage nécessaires sont logés. C'est vieux, l'extracteur en particulier, mais en bon état. On travaille calmement au milieu des abeilles dont on n'a point encore pénétré les mystères de la vie pourtant si passionnante.

Pointage : 9. 8. 9. 10. 9. 9. 8. 10. 7. 8. = 87 points, médaille d'argent

M. Bachofner Constant, secrétaire-caissier, Molondin, alt. 610 m., 14 colonies type D.B. — 3e catégorie.

Invité la veille à participer au concours pour remplacer un membre défaillant et permettre au jury de suivre l'horaire établi, cet apiculteur obligeant s'est donc présenté au pied levé. Les circonstances atmosphériques ont par surcroît mal servi son dévouement : l'heure matinale, l'orage imminent rendaient la visite quasi impossible ; on était assailli par des nuées d'abeilles fort peu commodes. Il fallut faire vite ! Le jury a pu constater malgré tout, grâce à des provisions suffisantes soit dans les corps, soit dans les hausses, de belles populations. Les reines sont renouvelées par achat. Quelques ombres au tableau : peu d'annotations concernant les colonies, peu de comptabilité. Comment, M. le secrétaire-caissier !!!

Pointage : 9. 8. 8. 10. 9. 8. 8. 9. 7. 9. = 85 points, médaille d'argent.

Section du Jorat

M. Schaeren Fritz, ancien agriculteur, Carrouge-Borgeaud, alt. 710 m., 27 Bürki, 7 essaims, 2e catégorie.

Le pavillon est à l'image de ce Bernois septuagénaire : vieux mais soigné et ordonné même dans les moindres détails. Quand on est handicapé par un accident qui rend boiteux, il faut, à cet âge, pas mal de volonté pour conduire une exploitation de cette importance. Bravo donc à ce fidèle ami de l'abeille qui est fier de présenter des rayons vieux parfois, mais abondamment pourvus de provisions ! Les reines ne sont pas marquées, la main, à cet âge, manquant d'assurance. On n'en élève peu pour les mêmes raisons, mais on conserve les ruchettes d'antan. La réserve de rayons est traitée contre les fausses-teignes. Le travail se fait calmement, sans à-coups, malgré les piqûres, présage d'un jour orageux. Des annotations suffisantes couvrent les pages d'un cahier jauni par les années, mais la comptabilité fait défaut ; c'est excusable sinon regrettable pour le résultat du concours. Exprimées en français, les connaissances théoriques manquent de précision.

Pointage : 10. 9. 8. 10 9. 8. 7. 9. 9. 8. 10. 8. 8. 10 = 123 points, médaille d'argent.

Section de Moudon

M. Stern Werner, étudiant, St-Cierges, alt. 750 m., 33 colonies et 4 essaims, système Bürki en pavillon et quelques ruches sur supports à l'extérieur, 2e catégorie.

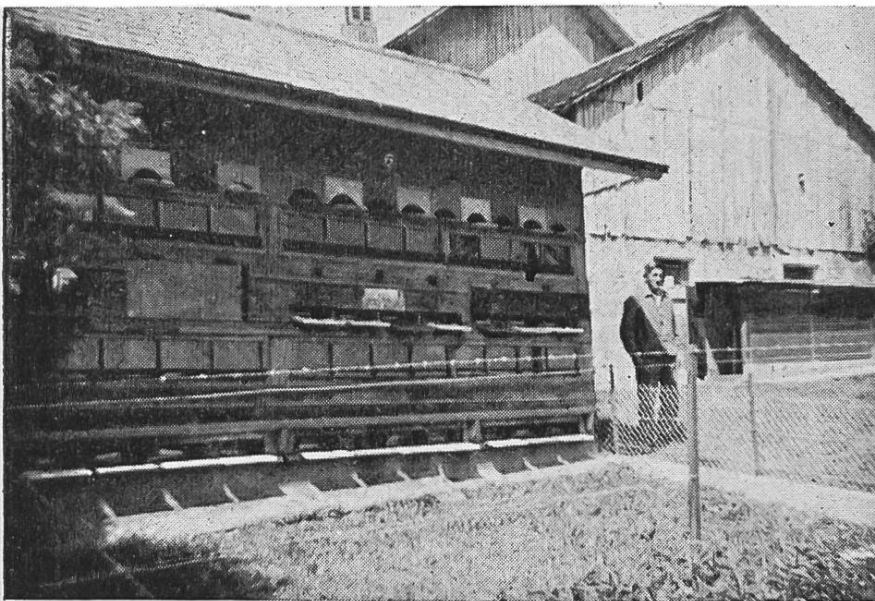
Ce rucher est situé sur la pente, en contrebas du village. Un courant froid y règne qui n'est guère favorable au développement des colonies au début de la saison. Le chemin n'y aboutissant pas, l'accès n'en est pas aisé. Des foin s'attardent aux abords ; de vieilles tôles rouillées servent de toit et contrastent drôlement avec le pavillon qui, sans être de construction récente, est bien conservé. On sent l'absence du maître ! En effet, l'étudiant qui a fait de l'apiculture son violon d'Ingres est au service militaire. C'est lui qui reprend l'exploitation de son père, apiculteur jeune encore, mais accaparé par d'autres obligations. Dès qu'il sera libéré, il s'emploiera, nous assure-t-on, à rétablir l'ordre qui fait momentanément défaut. En effet, il y a de vieux rayons à fondre, des reines à renouveler et des élevages à entreprendre dans ce but, en bref, une vie nouvelle à insuffler à toute l'exploitation à laquelle il ne manque qu'un matériel d'élevage pour être au grand complet. Félicitons donc ce jeune apiculteur, fort bien documenté sur tout ce qui concerne l'abeille et le travail au rucher, d'avoir choisi le plus merveilleux dérivatif à ses occupations intellectuelles tout en maintenant une saine tradition familiale.

Pointage : 9. 8. 8. 10. 9. 8. 8. 9. 10. 8. 9. 9. 10. 10. = 125 points, médaille d'argent.

Section de Lucens

M. Bessard Fernand, agriculteur, Cremin. Alt. 646 m. 18 ruches et 11 essaims D.B., 2 D.T., le tout en pavillon, 3e catégorie.

Le voyageur qui monte de Lucens à Cremin par la route cantonale ne peut manquer d'apercevoir ce magnifique rucher dominant les prés doucement inclinés et qu'abrite un rideau de thuyas. Si, apiculteur curieux lui-même, il y pénètre accompagné du propriétaire, alerte paysan à l'œil malicieux et au sourire engageant, il sera d'emblée surpris par l'ordonnance qui règne jusque dans les plus petits détails. Si son hôte pousse l'hospitalité jusqu'à ouvrir les trésors que représentent toutes ces ruches alignées en deux étages, il restera émerveillé par tant de soins apportés pour obtenir ces populations grouillantes de monde, ces cadres brillants de miel sur lesquels, comme des « pernettes » jolies s'affairent les reines marquées. Il y aurait là de quoi enorgueillir le plus exigeant. Mais on est enthousiaste. A soixante-six ans, on en veut davantage !



Rucher de M.
Fernand Bessard,
Cremin

Ne va-t-on pas tout bouleverser en changeant toutes ses reines par une race nouvelle dont on attend merveille. Laissons-le à ses illusions ! Nous repasserons l'an prochain ; qu'il relise ses théories ; la fiction, dans ce domaine, est loin de la réalité.

Pointage : 10. 9. 10. 10. 10. 10. 9. 10. 9. 9. = 96 points, médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

M. Fischer Fritz, meunier, Curtilles — Le Moulin, Alt. 545 m., 11 colonies, 2 essaïms, système Bürki-Triumph en pavillon, 3e catégorie.

Tout est jeune neuf ici : l'apiculteur qui a reçu en 1946 deux ruches de son père, a construit en 1958 un charmant pavillon qui s'agrippe à la pente raide au fond du vallon. Les abeilles doivent effectuer une vraie varappe pour gagner les prairies voisines ! Ça sent l'alpinisme en plein ! N'est-ce pas M. Fischer ? Vous êtes par surcroît optimiste et vous n'avez pas lésiné sur les frais d'installation. Il y a même un éclairage au néon. Oui, tout est jeune ici, tout est neuf, les cadres, les carnets où l'on annote les opérations, le matériel qui est au complet. Les abeilles même brillent comme peintes. Et la reine donc qu'on marque en présence du jury, la main quelque peu tremblante et pour cause ! Il faudra tout de même garnir ces belles armoires d'une réserve de rayons et passer quelques heures, à la veillée cet hiver, à potasser Bertrand et ses mystères.

Bon courage et félicitations pour ces belles choses !

Pointage : 10. 10. 9. 9. 9. 9. 10. 10. 9. 8. = 93 points, médailles d'or.



*Rucher de M.
Fritz Fischer à
Curtilles.*

M. Bulloz Edward, agriculteur, Villars-le-Comte. Alt. 780 m., 19 colonies et 9 essaïms, D.B., 8 logées sous un abri-pavillon, le solde en plein air, 3e catégorie.

Le matériel est ancien comme l'apiculteur ! A 72 ans c'est ainsi que ce doit être ; le contraire étonnerait. Mais quel emplacement, quel balcon pour les abeilles ! Et quel amour ne leur témoigne-t-on pas pour inscrire sur le devant de chaque ruche, en belles majuscules faites au chablon, la vertu qui la caractérise : modestie — paix — amour — travail — etc. ; comme c'est charmant ! La malchance a voulu que le jury arrive par pluie battante ce qui n'a rien fait pour servir les intérêts du concurrent. Nous avons tout de même relevé des abords propres, de l'ordre et suivi l'apiculteur au milieu des abeilles rendues agressives par l'averse, demeuré insensible, apparemment tout au

moins, aux nombreuses piqûres. Les essaims ont en général été mis sur cires ; ici et là pourtant on leur a confié un cadre usagé, comme on en trouve aussi dans plusieurs colonies. Les reines sont renouvelées par suppression de la vieille quand sa ponte décline. Des annotations succinctes accompagnent chaque ruche. Oserait-on recommander à ce fidèle ami des abeilles, qui possède une bibliothèque fort bien garnie, de prendre à l'occasion une heure de loisir pour revoir sa « Conduite du rucher » ? C'est le plus beau roman pour un vieil apiculteur !

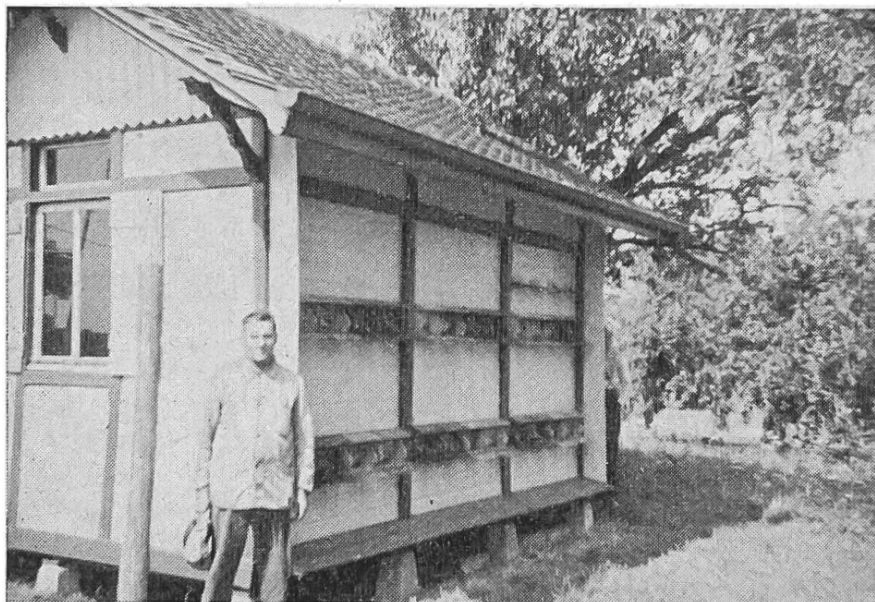
Pointage : 9. 9. 8. 9. 9. 8. 9. 9. 8. 8. = 86 points, médaille d'argent.

Section de la Basse-Broye

M. Tissot Fernand, employé de fabrique, Cousset, (Fr.), 24 ruches, 1 essaim, 4 nuclei système Bürki en pavillon, 2e catégorie.

Ce très beau pavillon, qui a fait récemment toilette est situé à côté de la ferme paternelle, sous la ramure d'un tilleul plusieurs fois centenaire. Vu de la route toute proche, il s'harmonise agréablement avec la verdure environnante. A l'intérieur tout est propre et ordonné ; de perfection évidente qu'on retrouve bientôt lors de la visite des colonies : belles populations parce que bonnes reines, marquées sans exception et changées à la moindre défaillance. Les provisions sont amplement réparties mais on n'a pas relevé les récoltes obtenues ainsi que le demande le règlement du concours. L'intérieur de ce pavillon spacieux sert naturellement de laboratoire et rien n'y manque. La bascule est sous une ruche, à l'extérieur. Appliquée à la porte de chaque ruche, une fiche donne tous les détails sur les opérations qui y ont été faites. On travaille avec l'assurance du praticien consommé. La comptabilité établie par recettes et dépenses, bilan donne une idée claire de la marche de l'exploitation. En un mot, tout eût été excellent, s'il n'avait manqué une preuve de plus de l'apiculteur parfait : un élevage artificiel en plein développement dans ces cupules que nous avons hélas, trouvées dans un buffet. C'est dommage pour le résultat final qui suit :

Pointage : 10. 10. 9. 10. 10. 9. 8. 9. 10. 9. 10. 10. 9. 10. = 133 points, médaille d'or.



Rucher de M.
Fernand Tissot,
Cousset

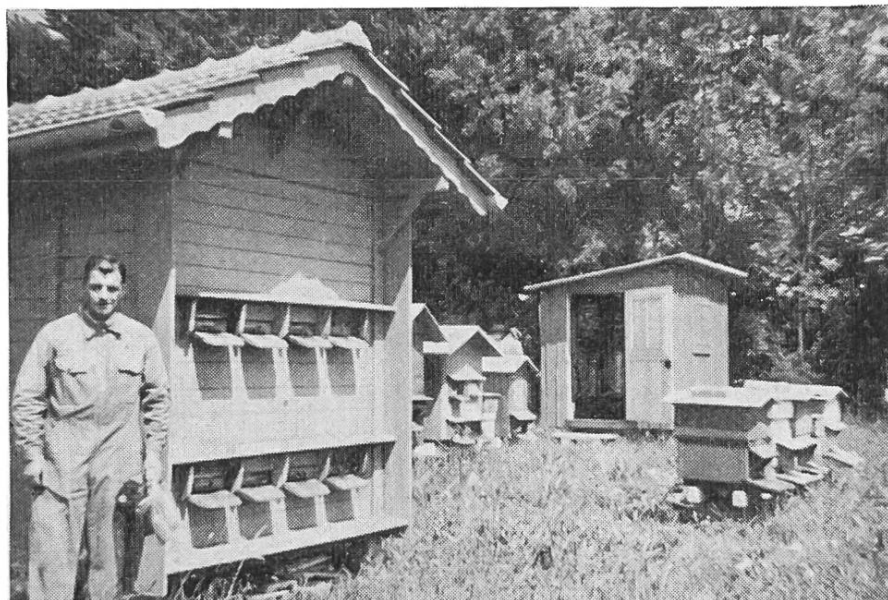
M. Merminod Auguste, comptable, Payerne (Les Vernettes), 18 ruches Bürki, 6 essaims, 3e catégorie.

Cette exploitation apicole comprend : 1 pavillon neuf avec 13 colonies système Bürki, 5 D.B. et 6 essaims en plein air, 1 laboratoire indépendant de

construction récente avec réserve d'eau de pluie pour les abeilles et les lavages d'ustensiles. Le tout est groupé sur une parcelle à mi-côte, en plein soleil, à l'orée du bois qui le protège de la bise. C'est tout une expédition par chemin cahoteux et sente dans le bois pour y parvenir. On comprend aisément qu'on s'efforce de tout avoir sous la main dans ce nouveau local qu'on est en train d'aménager.

Les ruches visitées ont bonne apparence ; les populations sont belles et le miel garnit maints rayons. Les reines de races diverses font l'objet d'expériences multiples. On cherche depuis quelques années celle qui doit donner le plus de satisfaction. La trouvera-t-on jamais ? Les cadres sont en général neufs mais le fil en est parfois trop tendu, déformant le bois à la base. On manque de rayons de réserve. Les annotations sont faites sur fiches d'une manière succincte, et une comptabilité présentée. Ce jeune apiculteur, plein d'enthousiasme et d'allant, travaille avec calme, calme si imperturbable qu'il a fallu le fameux interrogatoire sur les connaissances théoriques pour troubler, momentanément tout au moins, sa belle assurance.

Pointage : 10. 9. 9. 10. 10. 10. 9. 10. 9. 9. = 95 points, médaille d'or.



Rucher de M.
Auguste Mermi-
nod, Payerne

M. Piquilloud Eugène, contremaître, Henniez. Alt. 510 m., 12 ruches et 6 essaims dont 10 en pavillon, le solde en plein air. Système D.B. — 3e catégorie.

Le rucher est situé en lisière de forêt, dans un vallon tranquille à proximité de la fabrique Henniez-Lithinée, où travaille l'apiculteur. Mécanicien de profession, tout a été créé par lui ; pavillon, ruches, petit matériel, avec la précision qu'exige la pratique de ce métier. On retrouve l'homme méticuleux dans les annotations concernant chaque colonie et, surtout, la comptabilité. Les populations sont belles, mais les reines pas marquées. Elles se renouvellent par essaimage, naturellement. Les essaims ont reçu des cires et sont pourvus de provisions suffisantes. Il y a quelques constructions rongées par les abeilles qu'il faudra éliminer. On travaille avec calme, sans heurts et on répond avec satisfaction aux questions théoriques. Cette exploitation en voie de transformation par suite de déplacement mérite des éloges à son créateur.

Pointage : 10. 10. 8. 9. 9. 9. 9. 10 9. 9. = 92 points, médaille d'or.

(Voir au verso la photo du rucher de M. Piquilloud)



M. Piquilloud devant son rucher

M. Savary René, agriculteur, Payerne (Vers-chez-Perrin, 24 colonies et 6 essaims système Bürki en pavillon, 1 ruche en paille près de la maison d'habitation — 2e catégorie.

Il faut bien être un passionné des abeilles pour trouver le temps nécessaire, à côté de celui qu'exige l'exploitation agricole importante, pour diriger et avec quels soins un si beau et grand rucher. On a pris, il est vrai, la précaution de l'installer tout près de la ferme et tout y est prévu ; on a tout sous la main.

Rénové récemment, il fait grande impression au milieu de la verdure du pré et met une note gaie dans l'ensemble des constructions rurales. Félicitations donc à ce jeune agriculteur-apiculteur pour son bel enthousiasme, mais qu'il relise et médite, aux observations générales, celle que nous relevons sous chiffre 1. Il lui sera alors peut-être possible de porter son effort sur la valeur des reines, leur contrôle par marquage, l'état des rayons et leurs provisions, points qui conditionnent les populations que nous avons trouvées de valeurs assez inégales. Il pourra aussi, ce faisant, utiliser plus fréquemment son matériel d'élevage et produire ces reines de choix qu'il souhaite. Ces quelques remarques faites, relevons encore la belle ordonnance du laboratoire attendant au rucher où rien ne manque. Enfin, on s'est plus distingué, en présence du jury, comme praticien que théoricien.

Pointage : 10. 9. 8. 9. 9. 9. 8. 9. 10. 9. 10. 9. 9. 10. = 128 points, médaille d'argent.

M. Goumaz Emile, agriculteur, Sédeilles (Les Chansonnets) Alt. 730 m., 5 ruches D.B. 6 Bürki-Triumph, 3 essaims, le tout en pavillon — 3e catégorie.

Le pavillon est au bas du potager en pente, tout à côté du bâtiment. Il n'est plus de construction récente et a pris la couleur de l'écorce qui recouvre les sentiers du jardin, mais ce ton rustique va fort bien dans l'ensemble ; c'est chaud et discret à la fois.

Fabriqu   par un amateur, les constructions, ruches et cadres, ont parfois des dimensions fantaisistes ce qui n'est gu  re fait pour faciliter le travail. Il y a souvent des cires mal pos  es et de vieux rayons confi  s aux essaims, mais on ne leur m  nage pas le sirop, aussi les provisions sont-elles en g  n  ral abondantes dans les corps et les colonies peupl  es. On renouvelle ses reines par l'achat d'essaims d'abeilles de la r  gion qu'on nous dit tr  s actives. On veut bien le croire, surtout lors des ann  es g  n  reuses ! Pas en 1961, car les hausses n'en ont gu  re. Le mat  riel est ancien alors que extracteur et maturateur sont neufs. Les   critures, annotations et comptabilit  , sont    revoir et compl  ter. On ne se passionne pas pour la th  orie alors qu'on travaille avec le calme et l'assurance du parfait vieil apiculteur.

Pointage : 10. 8. 8. 10. 9. 8. 9. 9. 8. 8. = 87 points, m  daille d'argent.

M. Mean Marcel, camionneur, Payerne (Vers-chez-Perrin), 10 ruches syst  me B  rki dont 8 en pavillon et 2 en plein air, 1 essaim en ruchettes Rithner    6 c. et 4 nucleti sur cadres B  rki group  s dans une ruche p  pini  re.

Tout est propre et gai dans cette exploitation nagu  re plus importante mais qu'il a fallu r  duire par obligation professionnelle et dont la gestion incombe souvent    Madame qui s'y entend fort bien et qui l'a prouv   en pr  sence du jury, en visitant, sans voile, ni gants, une colonie et en r  pondant aux plus insidieuses questions. Les populations souffrent d'un manque de provisions. Quelques rayons ont ainsi   t   rong  s et trou  s. Il est temps d'intervenir. Les reines, toutes marqu  es, sont maintenant renouvel  es par achat. On n'a plus le temps de les   lever pour soi et pour la vente comme on le faisait il y a quelques ann  es. Si chaque colonie a sa fiche d'annotations, la comptabilit  , laisse    d  sirer. On est moins expert en th  orie qu'en pratique o   l'on reconna  t d'embl  e une habilet   manuelle consomm  e.

Pointage : 10. 9. 8. 8. 8. 9. 8. 10. 7. 9. = 86 points, m  daille d'argent.

M. Gillet Joseph,   b  niste, Payerne. — 13 ruches, Alpina en pavillon, 6 D.B. en plein air, et 3 essaims — 3   cat  gorie.

Le pavillon, construit il y a 3 ans, est pratique, car on a am  nag   dans le plancher une trappe qu'il est facile d'ouvrir pour la visite des ruches de la rang  e inf  rieure. On a adopt   ici le syst  me B  rki    cadre renvers  . Tout a   t   fabriqu   par le propri  taire, artisan pr  cis et m  ticuleux ; tout joue donc admirablement. Si la construction des ruches est ainsi parfaite, leur population et les rayons laissent par contre    d  sirer : Il y a trop de vieilles b  tisses, de reines sans valeur ; on a m  me trouv   2 colonies orphelines ! On renouvelle par suppression de la vieille reine en juin d  j  , ce qui nous para  t trop t  t. Les annotations sur carnet sont insuffisantes pour donner une id  e exacte de l'  tat de la colonie et la comptabilit   est par trop sommaire. Le mat  riel,    part l'enfumoir dont le soufflet est crev  , ce qui vaut    l'apiculteur pas mal de piq  res qu'il ne supporte gu  re, est propre et neuf. Comme on pratique l'apiculture depuis peu, on est gauche encore dans ses mouvements et mal renseign   sur l'anatomie de l'abeille et la th  orie en g  n  ral.

Pointage : 9. 10. 8. 8. 8. 8. 8. 10. 8. 7. = 84 points, m  daille d'argent.

Maladies des abeilles : ao  t 1961

Canton / district	Localit��	Cas	Canton / district	Localit��	Cas
Acariose					
Lucerne	Kriens	1	Soleure		
St-Gall			Kriegstetten	Biberist	1
Rorschach	Rorschacherberg	1	Fribourg		
			Broye	Domdidier	1

<i>Canton / district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton / district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Loque américaine					
<i>Argovie</i>			<i>Tessin</i>		
Laufenburg	Rheinsulz	1	Locarno	Minusio	1
Bâle-Ville			Valle Maggia	Someo	1
Ville	Bâle	1	<i>Fribourg</i>		
<i>Berne</i>			Broye	Domdidier	2
Berne	Halenbrücke	1	Broye	Gletterens	1
Laupen	Biberen	1	Glâne	Châtonnaye	3
Trachselwald	Gammmental/Sumiswald	3	Veveyse	Remaufens	1
Trachselwald	Sumiswald	2	<i>Neuchâtel</i>		
Porrentruy	Boncourt	1	Val-de-Ruz	Valangin	2
<i>Grisons</i>			<i>Vaud</i>		
Glenner	Vigens	2	Morges	Bussy s/Morges	1
Inn	Ardez	1	Morges	Morges	1
			Vevey	Baugy s/Clarens	1
Loque européenne					
<i>Berne</i>			Gruyère	La Villette	1
Konolfingen	Aeschlen b/Ober	1	Sarine	Chénens	1
Konolfingen	Oberdiessbach	1	Veveyse	Remaufens	1
Konolfingen	Rüfenacht	1	<i>Genève</i>		
Niedersimmental	Weissenburg	1	Rive droite	Cornières/Puplinge	1
Seftingen	Belp	1	<i>Neuchâtel</i>		
Thoune	Blumenstein	1	Val-de-Travers	Combe Pellaton/Travers	1
Trachselwald	Wydechen/Sumiswald	1	Val-de-Travers	Les Sagnettes s/Boveresse	1
Franches-Montagnes	Les Cerneux/La Chaux	1	<i>Valais</i>		
<i>Glarus</i>	Engi-Hinterdorf	1	Entremont	Chez-les-Reuses s/Orsières	1
<i>Graubünden</i>			<i>Vaud</i>		
Albula	Latsch b/Bergün	1	Aigle	Châtel s/Bex	1
<i>Fribourg</i>			Aigle	La Barmaz	1
Broye	Estavayer-le-Lac	1	Lavaux	La Croix b/Bossière	1
Gruyère	Charmey	3	Payerne	Combremont-le-Petit	1
Gruyère	au Motilon	1	Pays-d'Enhaut	Château-d'Œx	1
Gruyère	Riaz	1			

Section apicole du Liebefeld.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1961

Septembre a favorisé les retardataires, les négligents et ceux qui n'ont jamais le temps de faire les choses en son temps. Les provisions ont pu être complétées mais la ponte n'a guère pu recommencer ou continuer, à cause des nuits fraîches et de la saison avancée. Il vaut donc mieux suivre les vieux préceptes qui invitent à nourrir en juillet et août, si l'on veut avoir de fortes colonies pour